

Ecole élémentaire
George SAND / Jules VERNE
12-14 Rue des Ecoles
14260 AUNAY-SUR-ODON
Tél : 02.31.77.60.35

**PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du 18 octobre 2016**

Présents :

- M. Dupont Noël, *Directeur de l'école élémentaire*
- M. Lefevre Pierre, *Maire d'Aunay sur Odon*
- M. Rougereau Jean-Paul, *Maire adjoint d'Aunay sur Odon chargé des affaires scolaires*
- Mme Canu-Berleront Anne, *Conseillère municipale du Mesnil Auzouf*
- M. Dumas Jean-Noël, *Maire d'Ondefontaine*
- Mr Salliot Pierre, *Maire de Bonnemaison*
- Mme Laurent Evelyne, *conseillère municipale de Malherbe-sur-Ajon*
- M. Vibert Sébastien, *directeur des TAP*
- Mmes Alle Caroline, Bars-Mayer Elise, Bourdon Sylvaine, Chennevière Nathalie, Chéreau Séverine, Declomesnil Catherine, Desmotreux Mélina, Fabre-Debon Virginie, Piet Mylène, Sarfati Béatrice, Sébert Catherine, M. Marais Jean-Michel, *Enseignants*
- Mmes Allée Aurélie, Gérard Lucie, Guibert Nathalie, Martel Elodie, Miloche Anne-Sophie, Roger Nadia, Vivier Rose-Marie, M. Aublet Frédéric, Gaffé David, Mahieu Arnaud, Mauviel Stéphane, Robillard Gilbert, *Représentants de parents d'élèves*

Excusés :

- Mme Hardy, *Inspectrice de l'Education Nationale*
- Mmes Carjuzâ Stéphanie, Fériaud Charlotte, Lefaudeux-Farcy Sylvie, Plancq Elise, *enseignantes*
- M. Brécin Jean-Yves, *Maire de Jurques*
- Mmes Poret Aurélie, Vaucquelin Juliette, M. Jaloux Thierry, *représentants de parents d'élèves*

Secrétaires :

- Mmes Sébert Catherine et Alle Caroline

Ordre du jour :

- 1 - Fonctionnement du conseil d'école :
 - Organisation et compétences du conseil d'école
 - Election des représentants de parents d'élèves
- 2 - Vie scolaire :
 - Effectifs et perspectives
 - Règlement scolaire et charte de la laïcité
 - Projet d'école 2016 – 2020
 - Projets 2016-2017
- 3 - Bilan de la coopérative scolaire

- 4 - Aménagement des rythmes scolaires :
 - TAP
 - Garderie, étude
 - Restauration scolaire
- 5 – Sécurité et équipements :
 - Projet informatique
 - PPMS alerte attentat
 - Sécurité aux abords de l'école
- 6 – Questions diverses

1 – Fonctionnement du conseil d'école :

● Composition du Conseil d'École :

- Le directeur (président) et tous les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves
- les maires (ou représentants) et le conseiller chargé des affaires scolaires
- le D.D.E.N. chargé de visiter l'école
- L'I.E.N. de la circonscription

Le directeur, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile pour l'ordre du jour.

● Compétences du Conseil d'École :

Le Conseil d'École, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis au Directeur académique.
- donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement et la vie de l'école : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants
- adopte le projet d'école
- est consulté sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

● Réunions du Conseil d'École :

Le conseil se réunit, au moins, une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent les élections des représentants de parents d'élèves.

Il peut être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres. Dans tous les cas, le directeur convoque et propose l'ordre du jour.

● **Election des représentants de parents d'élèves :**

Seule une liste d'union de 16 candidats (14 titulaires et 2 suppléants) a été présentée.

Nombre d'électeurs inscrits : 538

Nombre de votants : 267 (soit 50,47 % de taux de participation)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 23

Nombre de suffrages exprimés : 244

Attribution des sièges pour l'année 2016-2017 : 14

2 – Vie scolaire :

● **Effectifs prévus pour la rentrée des vacances de la Toussaint et perspectives**

Classes	Cours	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
CHENNEVIÈRE Nathalie	CP	20						20
SEBERT Catherine	CP	21						21
BOURDON Sylvaine	CP	20						20
DESMORTREUX Méлина / Charlotte Fériaud	CE1		26					26
DECLOMESNIL Catherine	CE1		24					24
CARJUZÁÁ Stéphanie	CE1		26					26
SARFATI Béatrice	CE2			27				27
FABRE-DEBON Virginie	CE2			27				27
PIET Mylène	CE2 CM1			10	15			25
ALLE Caroline / Charlotte Fériaud	CM1				27			27
PLANCQ Elise	CM1 CM2				17	7		24
CHEREAU Séverine	CM2					26		26
BARS-Mayer Elise	CM2					26		26
MARAIS Jean-Michel	ULIS						11	11
MOYENNE HORS ULIS : 24,54	TOTAL	61	76	64	59	59	11	330

Dans le cadre du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) :

- Mme LEFAUDEUX-FARCY, enseignante spécialisée (option E) aide les enfants en cas de besoins sévères et persistants. Elle intervient également dans d'autres écoles.
- Mr SWEARTVAEGHER Dominique, psychologue scolaire, intervient en cas de demande des enseignants ou des parents.

Mmes Brion Nathalie, Brunet Catherine, Levavasseur Charline, Mauger Valérie, Paris Léa, Pioline Ourida, Salmon Nathalie, auxiliaires de vie scolaire (AVS,) interviennent auprès d'élèves relevant de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Faute de candidats compétents, l'école ne pourra pas disposer d'emplois civiques pour cette année scolaire.

Pour la rentrée 2017, les prévisions d'effectifs déclarées à la Direction académique sont de 330 élèves.

● **Règlement scolaire et charte de la laïcité**

Le règlement scolaire est adopté par le conseil après quelques modifications.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur.

Afin de limiter le nombre de photocopies, le compte-rendu du conseil d'école et la charte de laïcité seront désormais affichés à l'entrée de l'école et consultables sur le site de l'école.

● **Projet d'école 2016 - 2020**

Certaines actions prévues dans le conseil d'école ont déjà été mises en œuvre :

- Création d'un site d'école : on y trouve des articles écrits par les élèves, les comptes-rendus des conseils d'école, les horaires de l'école, le calendrier scolaire...
- Mise en place d'un conseil d'élèves avec élection de 2 délégués par classe
- Elaboration avec ces délégués d'un règlement « du bien vivre ensemble » applicable par tous sur le temps de classe, de cantine, de garderie et de TAP.
- Prise en charge des élèves à besoins particuliers par d'autres enseignants que celui de la classe : enseignants du RASED, directeur, remplaçant rattaché à l'école.

● **Projets 2016-2017 :**

Piscine :

Les CM2 se rendront à la piscine de Villers-Bocage. Une attestation « Savoir nager » leur sera délivrée. Le transport et les séances de piscine sont financés par la mairie d'Aunay sur Odon.

Faute de créneaux disponibles, les CE1 ne pourront s'y rendre cette année, ce qui n'est pas acceptable. Une lettre a été envoyée par M. le Maire d'Aunay sur Odon au Président du syndicat et au DASEN pour demander une réunion. Cette dernière aura lieu au printemps afin d'organiser au mieux la rentrée 2017.

Projet « Ecole et Cinéma » :

L'objectif principal est de sensibiliser les élèves à une culture du cinéma pour la jeunesse dans un contexte local. Le Cinéma Paradiso proposera à chaque élève 3 films :

Goshu, le violoncelliste, Le chien jaune de Mongolie, Jour de fête (CP CE1 ULIS), L'homme invisible (CE2 CM1 CM2)

Coût total : 2,30 € X 3 séances X 330 élèves = 2 277 €

Participations demandées : Coop : 759 € Mairies : 759 € APE : 759 €

Projet « semaine radio » :

Durant la semaine du 29 mai au 2 juin 2017, tous les élèves animeront en direct une radio sur le thème de la musique : création de jingles et de génériques, chants, musiques, émissions diverses (documentaires, débats, interviews...).

Les parents pourront les écouter sur une fréquence qui leur aura été communiquée.

Mme Manuella Germain de Montauzan, intervenante en musique, apportera ses compétences pour mener à bien ce projet.

Sorties pédagogiques 2016-2017 :

Suite au résultat financier de la coopérative scolaire, chaque enseignant pourra disposer d'une somme plus importante pour organiser une ou deux sorties pédagogiques en lien avec les programmes.

Classe de découverte :

Une classe de mer à St Pair sur Mer est prévue pour les CM2 du 2 au 5 mai 2017.

Une réunion aura lieu pour présenter le projet aux parents des élèves concernés.

Programme prévu : Visite historique de St Malo et de Granville, course au trésor sur les îles Chausey, pêche à pied et construction d'un aquarium, visite du musée de la piraterie et d'une malouinière, randonnée pédestre...

Axes prioritaires retenus : vie en collectivité, histoire, géographie, sciences

Il n'y aura pas de subvention JPA car la commune d'Aunay sur Odon ne répond plus aux critères de priorité : REP, REP +, commune rurale de moins de 2 000 habitants.

Spectacle :

Si les finances le permettent, l'équipe enseignante souhaiterait proposer un spectacle à tous les élèves de l'école dans la salle des fêtes. Le choix du spectacle n'a pas encore été arrêté.

Projets divers :

D'autres projets en étroite relation avec le projet d'école seront proposés tout au long de l'année : intervention de la gendarmerie pour les permis piéton (CE2), cycliste et internet (CM2), course d'orientation et jeux d'opposition avec d'autres écoles, sensibilisation au tri des déchets (CP), JAP organisés par le club d'athlétisme d'Aunay sur Odon (CM2)...

3 – Bilan de la coopérative scolaire :

Les comptes de l'école sont gérés par le mandataire de l'école et vérifiés, chaque année, par la commission départementale de contrôle des coopératives scolaires.

Pour cette année, la mandataire est Mme Chennevière.

Au 31 août 2016, la coopérative scolaire disposait de 20 188,43 € soit un excédent de 5 321 € par rapport au résultat de l'exercice précédent.

Bénéfices de la vente de gâteaux : 1 105 €

Bénéfice de la vente de photos : 2 489 €

Subvention comité des fêtes : 1 500 €

Subvention APE : 1 560 €

Subventions mairies : 11 248 €

Participation volontaire des parents aux projets culturels : 280 €

Un grand merci à l'APE, au comité des fêtes et aux JPA pour leurs subventions.

Le montant de la cotisation reste inchangé pour cette année scolaire : 15 €

Des actions seront menées cette année par l'APE et les enseignants pour financer les projets.

Les ventes de photos et de gâteaux seront reconduites.

4 – Aménagement des rythmes scolaires :

● TAP

De nouveaux animateurs ont été recrutés cette année. Ils passeront leur BAFA pendant les vacances. Les parents peuvent trouver des informations sur les TAP et le centre de loisirs en consultant le site ou le panneau qui a été posé à l'entrée de l'école.

M. Lefevre rappelle que la municipalité a fait le choix de proposer aux élèves des activités variées et éducatives, ce qui a un coût que doivent supporter les communes (250 € par élève).

● Garderie, étude

Les élèves prennent leur goûter dans la salle de danse de 16h15 à 16h30 sous la surveillance de Magalie Lanoë puis sont pris en charge par des enseignants de 16h30 à 17h30. Ils rejoignent ensuite la garderie sous la responsabilité de Magalie Lanoë et de Sébastien Vibert.

Les représentants de parents s'étonnent que les enfants mangent à même le sol et souhaiteraient que la facturation soit proportionnelle au temps de fréquentation.

Une solution devait être trouvée pour permettre aux élèves de goûter assis à une table.

Concernant les tarifs appliqués pour la garderie, M. Rougereau rappelle que la municipalité a fait le choix du tarif forfaitaire pour des raisons d'équilibre budgétaire et qu'elle ne peut revenir sur cette décision.

● Restauration scolaire

190 élèves en moyenne mangent à la cantine, encadrés par 8 adultes. Le niveau sonore reste élevé mais des solutions pour l'atténuer ont été mises en place cette année : 30 élèves mangent dans une petite salle à l'entrée de la cantine, ce qui permet de « décongestionner » la grande salle.

5 – Sécurité et équipements :

● Projet informatique

Un vidéoprojecteur a été installé dans la salle des maîtres.

Les différents bâtiments de l'école ont été reliés par la fibre optique.

Il reste à mettre en réseau les classes des bâtiments G. Sand et J. Verne et à équiper chaque classe d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur.

Ce projet devrait être étudié très prochainement par le conseil municipal.

● PPMS alerte attentat

Un exercice alerte intrusion a été organisé par la Préfecture le mardi 18 octobre. Le problème le plus urgent à résoudre est l'installation d'une alarme audible par tous.

Une fiche d'évaluation sera envoyée à la Mairie à la Direction académique.

Un exercice incendie se déroulera le mercredi 19 octobre.

- **Sécurité à l'entrée et aux abords de l'école**

M. Dupont rappelle que toute personne désirant pénétrer dans l'école à l'entrée ou à la sortie des classes est priée de s'adresser au préalable aux enseignants de surveillance.

Il existe toujours un problème de circulation et de non respect du code de la route par certains parents à l'entrée et à la sortie des classes.

Rappel : Il est interdit de se stationner (même pour un court instant) sur les bandes jaunes.

6 – Questions diverses

- Questions des parents d'élèves :

Peut-on déplacer le parc à vélo pour permettre aux élèves de prendre leur bicyclette sans avoir à faire le tour de l'école ?

Le déplacement du parc à vélo n'est pas nécessaire car les élèves qui vont à la garderie peuvent demander à Sébastien qui est dans la cour de leur ouvrir la grille.

Peut-on agrandir et couvrir le parc à vélo ?

Cette demande sera faite pour le prochain budget.

L'école pourrait-elle utiliser le nouveau city-parc ?

Le city-parc est accessible à tous mais il serait préférable que l'école ait des créneaux.

Pourquoi le chauffage n'a-t-il pas été remis lorsqu'il y a eu un refroidissement important au printemps ?

Des consignes ont été données pour que cela ne se reproduise plus.

Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 26 janvier 2017 de 18h à 20h00

Lundi 26 juin 2017 de 18h à 20h00

Les secrétaires,
Catherine Sébert
Caroline Alle

Le directeur,
Noël Dupont